



**Championnats du monde Junior 2022 SS/BA/HP
Critères de sélection pour l'équipe Canadienne**

21 décembre 2021

TABLE DES MATIÈRES

1. Préambule	3
2. Déclaration concernant la COVID-19	3
3. Autorité	4
4. Principes directeurs	4
5. Admissibilité générale de l'athlète	4
6. Responsabilité et Assurance	5
7. Disciplines/Épreuves	5
8. Quota	5
9. Processus de sélection des athlètes	5
9.1 Comité de sélection	5
9.2 Calendrier	6
9.3 Allocation des places	6
9.4 Admissibilité basée sur la performance de l'athlète	7
10. Coaches	8
11. Frais pour les athlètes	9
12. Circonstances imprévues	10
13. Appel	10

**En cas de divergence entre la version anglaise et la version française, la version anglaise primera.*

1. Préambule

Les Championnats du monde JR FIS 2022 SS/BA/HP prendront place à Leysin, SUI du 6 au 13 mars 2022.

Freestyle Canada sélectionnera les athlètes participants aux Championnats du monde junior FIS 2022 selon les critères de sélection indiqués dans ce document pour les épreuves suivantes:

- Slopestyle et Big Air (la même équipe participera aux deux épreuves)
- Demi-lune

Noter que la participation de Freestyle Canada à cet événement nécessitera l'approbation et l'endossement de notre équipe médicale. Alors que nous approcherons de l'événement, notre équipe fera une analyse détaillée de la situation liée à la COVID et au risque de voyager.

2. Déclaration concernant la COVID-19

Freestyle Canada suit de près l'évolution du coronavirus à l'échelle mondiale et nationale ainsi que son impact potentiel sur l'obtention de quotas et la participation à des événements liés à la sélection des athlètes pour le Programme de haute performance et les épreuves de qualification. À moins que des circonstances exceptionnelles et imprévues liées à l'impact du coronavirus ne l'exigent, FC respectera ce Protocole de sélection officiel tel qu'il a été rédigé.

Toutefois, la pandémie du coronavirus peut engendrer des situations qui nécessiteraient la modification du présent Protocole de sélection. Toute modification sera apportée dans les meilleurs délais et aussi souvent que nécessaire à la suite de développements ayant un impact direct sur le Protocole de sélection. Dans de telles circonstances, toute modification sera communiquée à tous les individus concernés dès que possible.

En outre, il se peut que surviennent des situations qui ne permettraient pas au présent Protocole de sélection d'être modifié ou appliqué tel que rédigé en raison de contraintes de temps ou d'autres circonstances exceptionnelles et imprévues. Dans de tels cas, toutes les décisions, incluant les décisions de nomination, seront prises par le ou les individus ayant un pouvoir décisionnel, tel que stipulé dans le présent Protocole de sélection en consultation avec la ou les personnes ou le(s) comité(s) concerné(s) (selon le cas), et conformément aux objectifs de performance et à la philosophie et à l'approche de sélection énoncées dans les présentes. S'il s'avère nécessaire de prendre une décision de cette manière, la FC communiquera avec toutes les personnes concernées dès que possible.

3. Autorité

Les Championnats du monde junior FIS de ski acrobatique se déroulent selon les règles établies par la Fédération internationale de ski (FIS).

Freestyle Canada sera responsable:

- De la création et la gestion des critères de sélection des athlètes canadiens
- Du classement et de la sélection des athlètes canadiens éligibles
- De la sélection des entraîneurs
- De support à l'équipe pour la logistique et la planification
- De la gestion des inscriptions.

4. Principes directeurs

Les principes directeurs suivants ont été pris en considération dans l'élaboration de la sélection pour les Championnats du monde junior FIS 2022:

- L'objectif premier de Freestyle Canada est de sélectionner des athlètes capables de monter sur le podium.
- Les compétiteurs sélectionnés bénéficieront de l'expérience qu'apportera cette compétition internationale de haute-performance.
- Les entraîneurs sélectionnés expérimenteront la mise en place et l'exécution d'un plan pour que les athlètes puissent livrer une performance lors d'une compétition internationale de haute-performance.

5. Admissibilité générale de l'athlète

- Membre en règle de Freestyle Canada
- Avoir payé les frais pour la licence FIS de Freestyle Canada
- Détenir un numéro FIS actif
- Être citoyen du pays pour lequel l'athlète détient sa licence FIS et avoir un passeport valide pour le prouver; dans ce cas-ci, le Canada
- Âge requis :
 - **Les athlètes doivent être nés entre le 1er Janvier 2004 et le 31 décembre 2008.**
- Les athlètes devront également rencontrer les critères minimaux d'habiletés décrits à la section 9.3.

6. Responsabilité et Assurance

Les organisateurs ne peuvent être tenus responsables en cas de dommage ou d'accident. Tous les participants doivent être adéquatement assurés contre les accidents et les maladies par eux-mêmes ou par leur fédération nationale.

En tant que membre de Freestyle Canada, chaque athlète et entraîneur détient, par son adhésion à Freestyle Canada, une assurance responsabilité pour un tiers.

- Les athlètes ayant la licence internationale de Freestyle Canada seront automatiquement inscrits à l'assurance SAIP (comme minimum). Cela couvrira les frais médicaux administrés hors du pays.
- Les entraîneurs devront s'assurer d'avoir une couverture médicale hors-pays qui ne détient pas de clause d'exclusion à la COVID.

7. Disciplines/Épreuves

Les épreuves suivantes sont prévues chez les hommes et les femmes :

- Slopestyle
- Big Air
- Demi-lune

*Les athlètes sélectionnés en Slopestyle le seront aussi pour le Big Air.

8. Quota

La FIS détermine le nombre d'athlète par pays pouvant prendre part aux Championnats du monde junior FIS. Chaque nation pourra entrer un maximum de 6 hommes et 6 femmes par épreuves.

La FIS a établi les quotas suivants: Freestyle Canada n'est pas tenu de remplir toutes ses places.

9. Processus de sélection des athlètes

9.1 Comité de sélection

Le groupe votant responsable de la sélection des athlètes et de l'attribution des places pour les disciplines de Slopestyle et de Big Air est composé de :

- L'entraîneur-chef NextGen

- L'assistant-entraîneur NextGen
- La directrice haute-performance (vote de bris d'égalité)

Le groupe votant responsable de la sélection des athlètes et de l'attribution des places pour la discipline de Demi-lune est composé de :

- L'entraîneur-chef NextGen
- L'assistant-entraîneur NextGen
- La directrice haute-performance (vote de bris d'égalité)

9.2 Calendrier

- 15 octobre 2021 au 18 février 2022: période de sélection incluant les événements admissibles.
- 18 février 2022 : Sélection de l'équipe. Les inscriptions finales sont dues pour le 24 février.

9.3 Allocation des places

Les deux meilleurs résultats provenant du classement PHP respectif pour chacune des disciplines (en date du 18 février 2022) sera utilisée pour la sélection.

La description des calculs du classement PHP de SS/BA se trouve à la page 17:

https://freestylecanada.ski/wp-content/uploads/2021/10/FC-HPP-2022-2023-Slopestyle-National-Team-Selection-Oct-21_2021.pdf

La description des calculs du classement PHP de HP se trouve à la page 18:

<https://freestylecanada.ski/wp-content/uploads/2021/11/FC-HPP-2022-2023-HALFPIPE-National-Team-Selection-Nov-11-2021.pdf>

- La sélection sera faite le 18 février 2022.
- Les athlètes sélectionnés en Slopestyle le seront aussi en Big Air
- Les athlètes sélectionnés pour la Demi-lune prendront part à la compétition de Demi-lune seulement sauf dans le cas où ils sont aussi sélectionnés pour les épreuves de SS et de BA.
- Freestyle Canada se réserve le droit de ne pas remplir toutes les places disponibles.

9.4 Admissibilité basée sur la performance de l'athlète

a. Demi-lune

Le comité de sélection PHP sera responsable de la nomination de l'équipe de Demi-lune.

Les athlètes devront rencontrer les critères d'admissibilité suivants:

- L'athlète devra remplir le niveau minimal d'habileté suivant:
 - Femme:
 - 360° une direction
 - 540°une direction
 - Ally oop's deux directions
 - 2 grabs différents
 - Hommes:
 - Down the pipe 540° ou flare dans les deux directions.
 - Un switch spin 540+
 - Ally oop 360° dans les deux directions
 - 2 grabs différents
- Les athlètes devront avoir terminé au moins une (1) fois dans les deux premiers tiers des participants lors d'une compétition NorAm de demi-lune en 2021-22.
- La somme des deux meilleurs résultats de l'athlète provenant du classement PHP durant la période de sélection sera utilisée pour la sélection des athlètes.
- Les athlètes seront classés selon la somme de leurs 2 meilleures valeurs de résultats dans le classement PHP.

b. Slopestyle/Big Air

Le comité de sélection PHP sera responsable de la nomination de l'équipe de Slopestyle/Big Air.

Les athlètes devront rencontrer les critères d'admissibilité suivants:

- L'athlète devra remplir le niveau minimal d'habileté suivant:
 - Niveau minimal d'habileté Femme: (doit rencontrer, mais sans y être limité)
 - i. SAUTS:
 - 540 toutes les directions,
 - Un 720,
 - 2 grabs différents
 - ii. SIDE TAKE OFF:

- 540 avec grab
 - iii. RAMPES / MODULES: 2 combinaisons différentes réalisées sur une rampe urbaine incluant :
 - 270 on – une direction,
 - 270 off – 4 directions
 - Un 450 off,
 - Swap 3 directions,
 - Niveau minimal d'habileté Homme: (doit rencontrer, mais sans y être limité)
 - i. SAUTS:
 - Simples: 1080 dans les 4 directions,
 - Doubles: 1080 dans les 4 directions, & 1260 dans 3 directions,
 - 4 grabs différents
 - ii. SIDE TAKE OFF:
 - Double off axis flip
 - iii. RAMPES / MODULES:
 - 450 3 directions différentes on & off
 - 360 switch up,
 - Front 630 out
- Les athlètes devront avoir terminé au moins une (1) fois dans les deux premiers tiers des participants lors d'une compétition NorAm de Slopestyle en 2021-22.
- La somme des deux meilleurs résultats de l'athlète provenant du classement PHP durant la période de sélection sera utilisée pour la sélection des athlètes.
- Les athlètes seront classés selon la somme de leurs 2 meilleures valeurs de résultats dans le classement PHP.

10. Coaches

Freestyle Canada offrira l'opportunité à un (possiblement deux) entraîneur par discipline (HP et BA/SS). Les entraîneurs se verront offrir cette opportunité basée sur les critères suivants:

- Les entraîneurs canadiens considérés: généralement, le Comp Dev En formation sera la formation requise. Les entraîneurs doivent être qualifiés pour entraîner les manœuvres exécutées par les athlètes en compétition.
- Si la majorité des athlètes sélectionnés pour une discipline provient d'un seul programme, l'entraîneur de ce programme sera habituellement priorisé (ex.: si 6 athlètes de l'équipe

NextGen sont choisis, l'entraîneur de l'équipe NextGen sera priorisé).

- L'expérience nécessaire pour devenir un meilleur entraîneur DAHP
- La certification de l'entraîneur de Freestyle Canada

Les entraîneurs seront normalement choisis en même temps que les athlètes. Les dépenses des entraîneurs seront couvertes, mais il n'y aura pas de revenu pour travailleur autonome; les dépenses des entraîneurs seront couvertes par la contribution des athlètes. Les détails des dépenses couvertes doivent être discutées et approuvées avant que l'entraîneur accepte cette position.

11. Frais pour les athlètes

À ce jour, Freestyle Canada n'a pas de budget disponible pour cette opportunité de compétition. Les athlètes seront responsables pour leurs propres dépenses ainsi qu'un partage des dépenses de l'entraîneur de leur discipline. Les OPS sont libres de contribuer aux dépenses encourues par leurs athlètes.

Chaque athlète sera responsable pour:

- Tarif de demi-pension pour un maximum de CHF100 par jour (hébergement, déjeuner, souper) *
- Frais de participation CHF40 par jour de compétition (inclus le billet de ski)
- Billet de ski CHF30 par jour d'entraînement
- Billet d'avion
- Diners, collations et accessoires
- Une partie des frais liés aux entraîneurs
- Un partage des frais de transport terrestre

*sujet à clarification avec l'avis de course officielle

Les frais partagés en lien avec les entraîneurs et le transport terrestre s'estiment à environ 1000\$ par athlète.

Budget estimé (par personne):

- Frais estimés en lien avec l'entraîneur et le transport terrestre: 1000\$
- Billet d'avion: tout dépendant du marché, sujet à la fluctuation et les disponibilités (réduction des services dû à la COVID)
- Demi-pension: approximativement 800\$ CAD (100CHF/nuits * 6)
- Nourriture: diner et collations - 100\$
- **Total estimé des coûts: minimum 5 500\$ (plus accessoire) par athlète**

12. Circonstances imprévues

Dans le cas où des circonstances imprévues (déterminées par Freestyle Canada) ne permettent pas que les critères de sélection du Championnat du monde junior soient appliqués de manière juste et objective, Freestyle Canada et ses comités de sélection se réservent le droit de prendre des actions appropriées.

Si les critères font en sorte que moins d'athlètes que le quota le permet soient sélectionnés, FC se réserve le droit d'ajuster les critères pour y inclure des athlètes additionnels.

Dû à la présente situation en lien avec la COVID, le comité de sélection avec l'équipe médicale de Freestyle Canada analysera le risque associé à la participation de nos athlètes à cet événement et décidera 30 jours avant la journée d'arrivée officielle s'il enverra ou non une équipe.

13. Appel

La sélection de Freestyle Canada pour les Championnats du monde junior FIS peut être portée en appel en suivant la procédure mentionnée dans le Protocol d'appel de FC.

https://freestylecanada.ski/wp-content/uploads/2021/04/Appeal_PolicyJan_2021_EN.pdf